

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 23/11/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 DAC 725 Subvention (25 000 euros) à la Société d'histoire du protestantisme français et signature d'une convention.

Mme Karen TAIEB, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer une subvention de fonctionnement à la Société d'histoire du protestantisme français pour sa bibliothèque patrimoniale ;

Sur le rapport présenté par Madame Karen TAÏEB au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 25.000 euros est attribuée à la Société d'histoire du protestantisme français 54, rue des Saints-Pères (7e), pour sa bibliothèque, afin, d'une part, de poursuivre son action de conservation et de restauration au profit de collections patrimoniales imprimées et manuscrites, d'autre part de consolider la démarche de valorisation et de mise à disposition du public en faveur du patrimoine écrit qu'elle a rassemblé depuis 1866. 2021_11971

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement à la Société d'histoire du protestantisme français, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense totale d'un montant de 25.000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement 2021 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo", with a stylized flourish at the end.

Anne HIDALGO